

## LES ÉQUIPES

Trois équipes de médiateurs déambulent sur l'ensemble de la ville de Creil du lundi au dimanche.

Chaque équipe est affectée à un secteur :

- Rouher,
- Cavées-Moulin,
- Centre ville.

Elles vont à la rencontre de la population et des différents partenaires.

N'hésitez pas à les solliciter et à leur faire part de vos demandes ou interrogations.



## RENSEIGNEMENTS

**Toute correspondance doit être adressée à :**

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
Place François Mitterrand  
BP 76  
60109 Creil cedex

☎ 03 44 29 50 00

[www.mairie-creil.fr](http://www.mairie-creil.fr) / [info@mairie-creil.fr](mailto:info@mairie-creil.fr)

## SERVICE PRÉVENTION MÉDIATION

15, Place de l'Église - Quartier Rouher  
60100 Creil

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi  
9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h30

☎ 03 44 64 96 20

✉ [prevention.mediation@mairie-creil.fr](mailto:prevention.mediation@mairie-creil.fr)

Après 17h30, possibilité de joindre  
le Centre de Supervision Urbaine municipal  
au 03 44 29 67 78

## PRÉVENTION MÉDIATION

Ne pas jeter sur la voie publique





## LA MÉDIATION

### Pour :

Aider à résoudre les conflits.

Rétablir une communication.

Créer des liens.

Faciliter les relations.

Apprendre à mieux vivre avec soi-même pour mieux vivre avec les autres.

Rassurer.

### Pourquoi ?

La prévention.

L'éducation.

La responsabilisation.

### Pour qui ?

La médiation est universelle. Elle s'adresse à tous les publics, sans distinction d'âge. Elle concerne toutes les personnes, dans la grande diversité de leurs configurations et de leurs problématiques.

## LES MISSIONS

### Mission de prévention et régulation des conflits

Jouer un rôle de régulateur dans les conflits (bagarres entre jeunes, conflits de voisinage...).

### Mission d'écoute, de conseil, d'information

Exercer une écoute globale auprès des habitants ou des usagers, en établissant un climat de confiance, en décryptant les codes culturels de chacun.

Orienter, conseiller et accompagner individuellement la population dans différents domaines de la vie quotidienne (loisirs, santé, culture, logement, emploi...).

### Mission d'interface entre le public et les institutions

Faire remonter la « demande sociale » auprès des institutionnels.

Jouer un rôle d'interface et de relais auprès des différents intervenants du quartier (travailleurs sociaux, écoles, familles, administrations, entreprises du service public).

### Horaires des équipes

Lundi au vendredi

10h00 à 13h00 / 14h30 à 18h30

Samedi 13h00 à 20h00